

RAPPORT AU CONGRÈS NATIONAL TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE – 2011

MARIANNE HLADUN – DIRECTRICE NATIONALE, PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

J'ai eu le grand honneur et l'énorme plaisir d'occuper le poste de directrice nationale de la promotion de l'égalité depuis qu'il a été créé en 2002 (rebaptisé depuis « directrice nationale des droits de la personne »). Au cours des trois derniers mandats, j'ai fait partie d'un mouvement au sein du Syndicat de l'Agriculture qui a vu une présence plus forte sur les lieux de travail et dans nos sections locales, grâce au travail effectué par le Comité national des droits de la personne (CNDP).

À titre de directrice nationale des droits de la personne, mon objectif principal a été de coordonner et de présider le Comité en question. Au cours des neuf dernières années, nous avons effectué des progrès grâce au soutien des délégué(e)s au Congrès triennal du Syndicat de l'Agriculture. En plus de la création d'un poste de directeur ou de directrice, nous avons aussi un(e) délégué(e) au Congrès venant du CNDP. Nous disposons de fonds pour des activités régionales qui viennent appuyer la participation de nos membres aux activités des communautés locales, ce qui permet de la sorte de rehausser le profil du travail du Syndicat de l'Agriculture auprès de ces communautés. Nous avons modifié le nom du Comité qui était connu auparavant comme Comité de la promotion de l'égalité, et qui est devenu depuis le Comité des droits de la personne, titre qui traduit davantage ce qu'il est et que nos membres reconnaissent aussi mieux. Nous travaillons à la création d'un réseau de membres intéressés à travailler à la promotion de milieux de travail et de communautés inclusifs. Par ailleurs, les membres du Syndicat de l'Agriculture jouent un rôle intégral au sein des conseils régionaux et des Comités des droits de la personne de chacune des régions.

Au cours de chaque cycle de trois ans, l'AFPC organise cinq conférences sur l'équité. À titre de directrice, j'ai été chargée d'examiner les demandes de participation et de faire des recommandations à cet effet à notre président national. Ce cycle a été l'occasion de constater une augmentation du nombre de demandes, ce qui a rendu le processus décisionnel encore plus difficile. Quoi qu'il en soit, il est encourageant de voir le niveau d'intérêt manifesté par nos membres.

Cette année en est une que nous n'oublierons pas! En effet, au Congrès triennal de 2008 les délégué(e)s ont voté en faveur du financement d'une Conférence nationale sur les droits de la personne pour les membres du SA. Ainsi, les 10 et 11 décembre 2010, 35 membres se sont retrouvés à Ottawa avec le CNDP pour assister à une conférence qui a dépassé les attentes de tout le monde!

Cette conférence, sous le thème « Ensemble dans l'action », avait les objectifs suivants :

1. sensibiliser les membres du Syndicat de l'Agriculture, en faisant la liaison entre le Syndicat, le milieu de travail et les communautés, aux questions touchant les droits de la personne,
2. élaborer des stratégies pour mobiliser les membres et les faire participer à des actions politiques sur les questions touchant les droits de la personne, et
3. créer des liens entre le Syndicat de l'Agriculture, d'autres syndicats et les communautés des droits de la personne, et les renforcer.

Les participant(e)s à la conférence ont suivi une formation sur la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la Charte canadienne des droits et libertés, en plus de passer en revue les dates des différentes victoires remportées dans les luttes sur les droits de la personne, jusqu'à aujourd'hui. La deuxième partie de la conférence a ciblé les priorités à adopter et les mesures à prendre en conséquence, pour nous renforcer de l'intérieur en plus de travailler avec d'autres organismes au sein de nos communautés. Un rapport exhaustif sur cette conférence sera présenté au Congrès, et nous espérons que les délégué(e)s appuieront une résolution pour que cette conférence soit financée une fois par cycle de trois ans.

Comme je l'ai dit lors du Congrès de 2008, ce mandat est mon dernier en tant que directrice nationale des droits de la personne. Le défi auquel j'ai fait face a été particulièrement passionnant, non seulement à titre de dirigeante nationale du Syndicat de l'Agriculture mais aussi en tant que première personne à occuper ce nouveau poste. J'ai eu l'honneur de pouvoir prendre la parole au nom de ceux et de celles qui ne peuvent parler pour eux ou elles-mêmes. J'ai décidé de me présenter au poste de vice-présidente régionale pour le Nord de la Saskatchewan, et en cas d'élection je m'engage à continuer de prendre la parole non seulement au nom des membres de la région mais aussi en celui de tous les membres.

Syndicalement,

Marianne Hladun
Directrice nationale, Droits de la personne